

28 septembre 2006

N° 2006 - 2609

## **BNP Paribas Arbitrage Issuance BV**

Cas de Dérèglement de Marché concernant des bons d'option référencés sur l'action Eurotunnel

(Eurolist– Emissions internationales – Bons d'option)

---

BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. a procédé à l'émission de 2 séries de warrants relatifs à l'action Eurotunnel, date d'échéance le 14 septembre 2006 (Codes Mnémoniques : 4360B et 4694B) (ci-après les « Warrants »).

Le cours de l'action Eurotunnel étant suspendu depuis le 15 mai 2006, BNP Paribas Arbitrage, en sa qualité d'Agent de Calcul, a constaté au 14 septembre 2006 ainsi qu'au cours des huit Jours Ouvrés de Négociation suivant cette date, la survenance d'un Cas de Dérèglement de Marché (tel que défini dans le Prospectus de Base qui a reçu le visa de l'AMF n°05-643, en date du 26 juillet 2005), ne permettant pas de se référer au cours de l'action Eurotunnel pour la détermination du Différentiel à verser au porteur de Warrants.

BNP Paribas Arbitrage a décidé de retenir un montant égal à 0.44 EUR par action Eurotunnel, soit le dernier cours de clôture de l'action disponible avant la suspension des cotations.

NOTA

Libellé : « EUROTLO,5CBP0906 » - Code ISIN : NL0000183697 - Mnémonique : 4360B

Libellé : « EUROTUNL0,4CBP0906 » - Code ISIN : NL0000683332 - Mnémonique : 4694B

---